

# La Petite Gazette du Pays d'Issigeac

AVRIL  
2021

N°382

Des fleurs  
en attendant les fruits  
... puis les confitures



PAGE 8



PAGE 5

## QUOI FAIRE EN CE MOIS D'AVRIL

Vide-ardoire / vide-grenier  
Troc de plantes  
Exposition Artistes du canton

## FOCUS DU MOIS



La collecte des déchets

## Jean-Claude CASTAGNER Maire d'Issigeac

Chers concitoyens,

Le conseil municipal a voté les comptes administratifs 2020. La situation financière est satisfaisante et devrait permettre la réalisation des nombreux projets envisagés durant 2021 et 2022.

Concernant les travaux du palais des évêques, le financement de la tranche ferme est assuré par les aides de l'Etat (DRAC), de la Région et du Département qui représentent plus de 80% du montant des dépenses (dérogation préfectorale). Le périmètre du chantier occasionnera des gênes devant l'office de tourisme qui restera ouvert ainsi que sur la place du château lors du marché. Je vous demande d'être compréhensifs et prudents.

L'état actuel de notre budget annexe de l'assainissement collectif va nous permettre de financer des investissements nécessaires pour augmenter la capacité de traitement des lagunes ainsi que l'extension du réseau sur la zone d'activités et les terrains constructibles de la Grangette. Une étude par un cabinet spécialisé va être réalisée pour établir l'état des lieux (diagnostic) et les actions à mener (travaux).

Nous avons recruté aux services techniques un employé à 35h bénéficiant d'un contrat aidé PEC (Parcours Emploi Compétences) : l'aide de l'Etat s'élève à 80 % du salaire brut sur une durée de 20 heures par semaine pour cette personne résidant dans notre zone de revitalisation rurale. Nous souhaitons encore renforcer l'équipe par l'embauche d'une personne bénéficiant de cette aide (convention renouvelable jusqu'à 2 ans) pour un emploi partiel de 21 heures par semaine. Toute personne intéressée est invitée à contacter les services de la mairie.



Notre candidature afin que notre petite cité fasse partie des « Petites villes de demain » a été retenue par les services de l'Etat. Ce programme vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques où il fait bon vivre. Il constitue un outil de relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Des aides importantes en ingénierie accompagneront les collectivités.

La rémunération d'un chef de projet pour les villes d'Issigeac et d'Eymet sera financée à 75 % par l'Etat, 12,5 % par la commune d'Issigeac et 12,5 % par la ville d'Eymet. Le temps de travail sera partagé équitablement entre les deux entités. La convention va être signée fin mars entre la communauté de communes Portes Sud Périgord, la commune d'Issigeac, la commune d'Eymet et l'Etat.

**"Notre candidature afin que notre petite cité fasse partie des « Petites villes de demain » a été retenue par les services de l'Etat."**



La matinée citoyenne est prévue le samedi 10 avril ; elle sera encore consacrée à l'entretien des espaces verts et de nos ruelles où l'herbe pousse (c'est le printemps...). Cela ne doit pas éviter la responsabilisation de chacun pour entretenir la partie située devant sa propriété.

Je vous invite à consulter attentivement en pages intérieures le contenu du focus sur le thème de la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers.

Jean-Claude Castagner

### La Petite Gazette N°382 avril 2021

Responsable de la publication : Jean-Claude Castagner  
Conception et mise en page : Guy Vantomme / Bernadette Dumont  
Images : Images libres Pixabay / Guy Vantomme  
Relecture : Françoise Marvier / Bernadette Dumont /  
Odile Vantomme  
Impression : Jean-Jacques Nouaille  
Contact : [gazette@issigeac.info](mailto:gazette@issigeac.info)  
Retrouvez la Gazette au format PDF sur les sites :  
[www.issigeac.info](http://www.issigeac.info) et [www.plaisance24.com](http://www.plaisance24.com)

©

### Prochaine Gazette

Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse [gazette@issigeac.info](mailto:gazette@issigeac.info) avant le 20 avril pour le prochain numéro.  
Les articles qui ne sont pas envoyés avec le consentement des mairies ne seront pas publiés.  
Merci de votre compréhension.

## SOMMAIRE

Édito.....	2
Échos de nos communes.....	3-4
CCPSP (rentrée scolaire).....	5
Focus (collecte des déchets).....	6-7
Vie associative.....	5 & 8
OTPSP.....	9
Médiathèque.....	9
Infos pratiques.....	10
Les services.....	11

# ÉCHOS DE NOS COMMUNES

## BARDOU

### JOURNÉES CITOYENNES

Des journées citoyennes vont être mises en place dont les objectifs sont le nettoyage de la cave de la mairie, le nettoyage du cimetière et l'entretien des chemins et de la pêcherie (mare) du château

La première opération est prévue le samedi 17 avril.

Merci aux volontaires de se faire connaître auprès de la mairie

### ORDURES MÉNAGÈRES

L'emplacement du point d'apport volontaire (PAV) a été arrêté par le Conseil Municipal. Il est situé entre la mairie et le point de pique-nique. Les bornes d'apport volontaire seront semi-enterrées.

La date de changement de mode de collecte n'est pas encore connue à ce jour.

### CULTURE



Depuis 2004, la commune abrite un romancier dont le sixième ouvrage vient d'être publié « Les Pavés sont durs aux âmes grises ». Georges GAUTRON a reçu le Grand Prix Périgord de littérature en 2017 pour son roman « L'ombre de l'Orchidée » aux éditions « Secrets de Pays ».

Après des études de philosophie, Georges Gautron se consacre à l'enseignement puis termine sa carrière comme Directeur Général Adjoint chargé de la culture et de l'éducation au Conseil Général de la Dordogne. Il a été fait Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Il est l'auteur de quatre romans et d'un polar.



## BOISSE

### ÉTAT-CIVIL

#### Naissance

C'est avec un très grand plaisir que nous accueillons sur la commune un nouvel habitant, Oscar Pairoys Bazzoli né le lundi 8 mars 2021 à Périgueux, pour le lieu dit Simon à BOISSE.

L'ensemble de l'équipe municipale félicite les nouveaux parents et leur souhaite beaucoup de bonheur.

## ISSIGEAC

### DÉCÈS

M. Joël DURAND le 19 03 2021 à l'âge de 54 ans à Marseille.

Nous transmettons nos sincères condoléances à sa famille.

### URBANISME

Déclarations préalables de travaux

DP 02421221S0006 SCI CHAUXEAU-DUBOIS -  
Changement de destination

DP 02421221S0007 DUBOIS Eric - Aménagement de combles

### PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 02421221S0003 LETOURNEUR-RENEE Cyrille -  
Construction d'un garage

PC 02421221S0004 REA Michael - Construction d'un garage

## ADRESSAGE

Comme toutes les communes sur le territoire français, chaque habitation devra avoir un adressage précis qui sera géolocalisé.

La mise en oeuvre de la fibre rend cet adressage indispensable. Nous savons depuis longtemps qu'il est particulièrement utile aux livreurs, services de secours et services postaux... À Issigeac, Eric DUBOIS et Chantal LETOURNEUR, membres de la commission dédiée à l'adressage, ont repris le travail commencé dans le village en 2010 et l'ont étendu à l'ensemble de la commune.

Ils ont été conseillés et aidés par l'ATD 24, service départemental, afin d'harmoniser ces deux périodes d'adressage, dénommer des nouvelles voies, attribuer des numéros en mode classique ou en mode numérique et limiter de nouveaux changements d'adresses.

Cette étape est maintenant terminée.

A défaut de pouvoir organiser une réunion publique, nous vous proposerons des dates de permanences en mairie dès le mois prochain (voir gazette de mai). Vous serez invités à venir nous y rencontrer.

## POISSONNIER DU JEUDI MATIN

Durant les travaux du Palais des Évêques, le poissonnier du jeudi matin se déplacera vers la place de la mairie

## MONMADALÈS

### RACCORDEMENT ÉGLISE DU BOURG

Enedis est enfin intervenu le 18 mars dernier afin d'alimenter le compteur posé dans l'église.

Après plusieurs mois d'effort nous allons, enfin, pouvoir déposer le dernier câble aérien du Bourg début avril.

### ANTENNES DE FAUX

Le mercredi 17 mars dernier, grâce à une parfaite collaboration avec Alain LEGAL, Maire de FAUX, nous avons participé à la réunion de lancement des travaux pour la pose des antennes Orange sur le château d'eau de FAUX.

La fin de cette étape "travaux" est envisagée pour le 3 mai 2021. Il restera ensuite l'intervention d'Orange pour les essais et la mise en route de cet équipement.

Nous restons mobilisés sur le suivi de ces différentes interventions et pour la mise en service, au plus tôt, de ces antennes qui devraient améliorer sensiblement la qualité du service hertzien sur notre territoire.

### PARTAGEONS LA ROUTE

Nos routes sont un bien commun partagé par l'ensemble des usagers. Le savoir vivre, le respect de l'autre et de la réglementation, doivent guider notre comportement routier. Malheureusement nous devons rappeler sans cesse ces évidences.

Nous constatons encore des vitesses inadaptées, faisant courir un grand risque à nos habitants dans la traversée du Bourg et de nos lieux-dits.

Nous devons aussi rappeler que la route est également empruntée par des cyclistes, des cavaliers et leurs chevaux, des piétons, des engins agricoles... Il est indispensable de ralentir lorsque nous croisons ou que nous doublons ces autres usagers ; cette obligation est mentionnée dans le code de la route.

Pour doubler ces usagers, une distance d'un mètre cinquante est recommandée. Il convient également de rappeler qu'un cheval, même très calme, reste un animal imprévisible. >>>

# ■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

>>>

Un conseil pour nos amis cyclistes, éviter de circuler à plusieurs de front afin de faciliter les dépassements des automobilistes. Pour nos amis marcheurs, il est préférable de circuler sur le côté gauche de la chaussée face à la circulation.

RAPPELONS NOUS QUE LA COURTOISIE RESTE LA MEILLEURE ATTITUDE POUR ABORDER LES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE.

## RANDO DÉCHETS

Nous avons programmé le samedi 10 avril prochain une matinée citoyenne baptisée rando-déchets. Le rendez-vous est fixé à 09h00 devant la mairie. Par petits groupes nous emprunterons les routes de notre commune afin de récolter les déchets qui malheureusement jonchent encore nos fossés. Une bonne paire de chaussures, des sacs poubelles résistants, un gilet ou similaire pour la sécurité, un peu de courage et beaucoup de bonne humeur sont à prévoir. Une petite collation au retour sera proposée. Par avance merci de votre participation.

Votre Maire, Serge TABOURET

## MONSAGUEL

### ADRESSAGE

L'équipe constituée par E. Nicolet, S. Lasserre, B. Delmas, est au travail pour collationner voies et chemins afin que cet été nous puissions implanter le panneauage. Nous remercions les communes voisines qui donnent des informations afin que nous constituions des ensembles cohérents, pour les habitants, les services postaux et de secours.

### SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal dans sa séance du jeudi 18 Mars 2021 a retenu le Cabinet Triode Architectex comme maître d'oeuvre de la réfection de la salle des fêtes.

### PERSONNEL MUNICIPAL

Notre agent technique, Jean-Luc Chansard a rejoint à temps complet la commune de Bouniagues. Nous souhaitons à Jean-Luc un beau parcours professionnel.

### REPRISE D'ACTIVITÉ

La famille Bigot Lamotte reprend l'activité "accueil familial pour personnes âgées". Alexandra, Jérôme et leur enfant accueilleront nos aînés avec professionnalisme dans un cadre calme et parfaitement adapté au grand âge.

Contact : Famille d'accueil pour personnes âgées "des bois de Cambelongue" : 06.61.86.89.77.

## ST AUBIN DE LANQUAIS

### ÉTAT CIVIL

#### Décès

Mr Pierre FAUSSETELLE est décédé le 5 février 2021 à son domicile « Les Plantes » à l'âge de 64 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

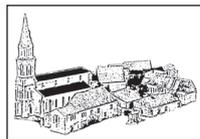
### ORDURES MÉNAGÈRES

#### Implantation des points de collecte

La communauté de communes Portes Sud Périgord qui a la compétence de la collecte et du traitement des ordures ménagères a donné délégation au SMD3. Le SMD3 a opté pour des bornes d'apports volontaires

Les emplacements prévus sur la commune sont dans le bourg au niveau du bâtiment des télécommunications, au cimetière au niveau de l'actuel bac à verre et à « Phénix » vers la fontaine.

## ST LÉON D'ISSIGEAC



### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2021, la mairie sera ouverte les mardis et vendredis de 9h à 12h.

### PANNEAU POCKET

La mairie vient de s'équiper de l'application Panneau Pocket qui vous permettra d'être alertés et informés sur votre smartphone, tablette ou ordinateur. Pour cela il vous suffit de télécharger l'application gratuite depuis votre mobile, tablette et de rechercher Saint Léon d'Issigeac puis de cliquer sur le coeur afin de mettre la commune dans vos favoris.

### AMÉNAGEMENT MOBILIER EXTÉRIEUR

La municipalité a acheté une table de pique-nique en bois afin de proposer aux marcheurs et autres promeneurs de faire une halte dans le village. Cette table sera installée sur la partie enherbée à coté du panneau des randonnées du centre du village.

Une petite inauguration sera proposée après son installation.

### ÉPICERIE RENÉ DE BRUXELLES

L'épicerie aura 9 ans le 12 avril. A cette occasion, les 9 premiers clients du mardi 13 (le 12 étant un lundi, jour de fermeture) recevront un cadeau pour fêter l'évènement.

Alors, à vos marques...!

## STE RADEGONDE

### NUMÉROTATION DES MAISONS

Ceux qui n'ont pas encore installé leur numéro, doivent le faire au plus vite désormais et surtout le mettre de manière à ce qu'il se voit bien de la route.

### BOÎTE AUX LETTRES

ATTENTION votre boîte aux lettres n'est pas forcément bien placée si elle est non visible de la route ou du chemin dont vous dépendez.

### ÉGLISE STE RADEGONDE

Les travaux de l'église ont démarré, il faudrait des bras pour vider entièrement le bâtiment afin de ne rien abîmer. Merci de vous rapprocher de Mr le Maire si ce n'est pas déjà fait !

### JOURNÉE CITOYENNE



Et voilà encore une belle et bonne journée de convivialité citoyenne à Ste Radegonde. Nous avons installé tous les panneaux de routes et de chemins et désormais nous sommes à la norme demandée par les pompiers, la poste, la fibre, bref de nombreux services.



Le soleil revient alors bon jardinage à toutes et à tous !

## PLAN « 1 JEUNE 1 SOLUTION »



Ce plan mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc.

- axe 1 : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- axe 2 : orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir
- axe 3 : accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure

Lien vers le dossier complet : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution?gclid=CImT87G2ju0CFQURGwodq1UL3g>

## RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Peuvent être admis les enfants nés en 2018 qui auront atteint l'âge de 3 ans avant la fin de l'année civile (31/12/2021). L'inscription s'effectue dans un premier temps auprès de la mairie de la commune dans laquelle se situe votre école de rattachement.

Se munir du livret de famille, du carnet de vaccinations ou du carnet de santé, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (titre de propriété, avis d'imposition, quittance de loyer, facture de gaz - électricité - téléphone, attestation d'assurance du logement). Pour les enfants inscrits précédemment dans une autre école, il est impératif de fournir un certificat de radiation.

L'école de rattachement s'apprécie en fonction de votre lieu de résidence et du niveau scolaire de votre enfant, selon les règles suivantes :

- L'accueil des élèves originaires des communes de FAUX, CONNE DE LABARDE, MONMADALES, SAINT AUBIN DE LANQUAIS, SAINT CERNIN DE LABARDE et scolarisés en école maternelle ou en école élémentaire s'effectue à l'école publique de Faux. L'inscription se fera donc à la mairie de Faux.

- Dans tous les autres cas, l'accueil des élèves s'effectue à l'école publique d'Issigeac, et l'inscription se fera donc à la mairie d'Issigeac.

Si vous optez pour un choix différent, il vous faudra faire par écrit une demande motivée de dérogation, et l'adresser à la CCPSP (23, avenue de la Bastide - 24500 Eymet ou par courriel : [cc.portesudperigord@orange.fr](mailto:cc.portesudperigord@orange.fr)). Votre demande sera examinée par une commission d'inscription dans les plus brefs délais.

Sur présentation du certificat d'inscription délivré par la mairie concernée, la directrice ou le directeur de l'école procède à l'admission de l'enfant. Il vous faut obligatoirement prendre rendez-vous au préalable :

École de Faux : 05 53 24 32 17 / École d'Issigeac : 05 53 58 70 71

Nous rappelons que l'instruction est obligatoire à partir de trois ans. Si des familles font le choix de l'Instruction dans la famille, il est de leur ressort de se rapprocher de leur mairie ainsi que de contacter la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Dordogne.

Du fait des prévisions d'effectifs élevés pour la classe de petite et moyenne section de l'école d'Issigeac pour la prochaine rentrée, le Conseil d'école, lors de sa réunion du 18 mars 2021, a pris la décision à titre exceptionnel de ne pas accepter d'inscriptions d'enfants de niveau Toute Petite Section (enfants nés en 2019).

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, il est souhaitable que les inscriptions soient effectuées avant le 15 juin 2021.



## ■ VIE ASSOCIATIVE

### FOYER RURAL ST LÉON - BARDOU

#### 1<sup>ER</sup> TROC DE PLANTES

Pour clôturer le printemps des poètes un troc de plantes sera proposé à St Léon. Venez échanger graines, plants de légumes, boutures et autres arbustes le dimanche 11 avril de 9h30 à 13h sur le parking derrière la mairie. Pas de vente. Port du masque obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

Contact : Cécile Vadel 06 95 62 20 26

### LE PRINTEMPS DES POÈTES

Du 27 mars au 11 avril. Organisé par le foyer rural St Léon - Bardou

Participez au Printemps des Poètes !

Les habitants des villages de St Léon et Bardou sont invités à décorer devant leur maison. Sur un support papier, tissu, carton afin d'y écrire un ou des poèmes et autres citations. Sujet libre.

Une installation sera mise en place à St Léon et à Bardou pour déposer des poèmes. (Les personnes intéressées pour participer seront les bienvenues).

Pour plus de renseignements contacter Odile Guyot

# LA COLLECTE DES DÉCHETS : QUESTIONS / RÉPONSES



## QU'EST-CE QUE LE SMD3 ?

C'est un Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne c'est-à-dire une collectivité territoriale qui assure la collecte, le transport et le traitement des déchets en Dordogne. Il a été créé par arrêté préfectoral du 22 décembre 1995.

## PAR QUI EST GÉRÉ LE SMD3 ?

Il est administré par un comité syndical composé de 30 délégués (et autant de suppléants) élus par les assemblées délibérantes des collectivités adhérentes. Toute décision prise par le comité est soumise à un vote puis se concrétise par une délibération.

Le Bureau Syndical est composé du Président, de 7 Vice-Présidents et de membres issus du Comité.

Depuis 2016, le SMD3 développe un schéma stratégique pour répondre aux objectifs de diminution des déchets fixés par la loi de transition énergétique\* pour une croissance verte à l'horizon 2025.

C'est dans ce sens qu'a été décidée, dès fin 2018, la mise en place de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire départemental.



## LE SMD3 ET LES USAGERS

### QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. Ce n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement. La redevance incitative se veut plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle d'ordures ménagères des usagers.



### POURQUOI METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

pour répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique d'ici 2025 :

- réduire de 50 % la quantité des ordures ménagères enfouies
- augmenter de 30 % le recyclage
- réduire de 10 % l'ensemble de nos déchets
- valoriser les bios déchets et éviter le gaspillage alimentaire.

### QUELS DÉCHETS SONT CONCERNÉS PAR LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Seule la collecte des ordures ménagères sera payante (sacs noirs).

Tous les producteurs de déchets seront facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), entreprises, collectivités, associations.



La poubelle type périgourdine

### UNE ANNÉE PÉDAGOGIQUE DE TRANSITION

Une facture pédagogique sera adressée à l'issue des 6 premiers mois de fonctionnement du nouveau système. Elle indiquera aux usagers le montant qu'ils auraient payé, pour leur permettre d'adapter éventuellement leurs comportements et maîtriser leur facture. Durant cette période, la TEOM sera toujours en vigueur.



1<sup>ère</sup> année de facturation en redevance incitative au 01/01/2022

Actuellement, la collecte porte à porte en campagne avec le camion est toujours maintenue jusqu'à la mise en place des bornes de point d'apports volontaires. Votre municipalité vous informera de son arrêt.

Concernant l'ouverture des bornes destinées aux sacs noirs (déchets non valorisables) **appuyez** sur le bouton (gris métallisé) avant de présenter le badge.

## LE SMD3 ET LES MUNICIPALITÉS ?

Les municipalités accompagnent le SMD3 : communication sur les enjeux du tri sélectif, mise à disposition d'espaces accueillant les PAV (Points d'Apports Volontaires)... Chaque municipalité a un correspondant auprès du SMD3. Il assiste aux diverses réunions sectorielles organisées par le Syndicat. Il a pour mission de faire connaître les décisions prises par le SMD3 et de faire remonter les remarques et problèmes évoqués par les usagers ainsi que les dysfonctionnements constatés (ex : PAV mal adaptés aux personnes âgées ou handicapées, perte d'autonomie, baisse du service, méthode tarifaire non sans conséquences pour les familles, dépôts sauvages, abandon du ramassage porte à porte au profit d'un système plus contraignant ...). Les municipalités n'ont aucun pouvoir de décision concernant les choix stratégiques décidés par le SMD3.



Pour tout renseignement concernant le recueil des données lors de votre inscription : <https://smd3.fr/wp-content/uploads/2020/09/formulaire-enquete-V2.pdf>

## POURQUOI UN BADGE D'ACCÈS AUX BORNES ?

Les contrôles d'accès des bornes dédiées aux sacs noirs des Points d'Apports Volontaires vont être activés progressivement.

Dès lors, les usagers devront être munis de leur badge d'accès personnel pour déverrouiller le tambour et déposer leurs ordures ménagères.

Les autres bornes (recyclables, verre et carton) restent accessibles sans contrôle d'accès.

Ce badge permet de connaître le nombre de dépôts effectués et permet ainsi une facturation personnalisée.



Ce badge est obligatoire pour l'accès en déchèterie

**Les personnes en perte d'autonomie pourront s'inscrire à un service spécial de collecte sous conditions.**

**Renseignez-vous auprès du Service Usagers du SMD3**

## COMMENT DEMANDER VOTRE BADGE ?

Les usagers ne disposant pas encore de leur badge doivent contacter le SMD3 soit par téléphone au : 09.71.00.84.24 (appel non surtaxé), soit par courriel : [service.usagers@smd3.fr](mailto:service.usagers@smd3.fr) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

## POURQUOI ABANDONNER LE PORTE À PORTE ?

Au dire du SMD3, "le ramassage "porte à porte" aurait un coût que la population n'est pas prête à payer. Il faut aussi se préparer à payer une taxe d'enfouissement (sur la base de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes\*) multipliée par 4 !"

Le maintien du porte à porte a été mis au vote au Conseil Communautaire Portes Sud Périgord et n'a pas été retenu.

COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE Libre accès, 24h/24				
Part fixe			Part variable	
Composition du foyer	Abonnement	Forfait	Total	
1 à 2 personnes	Autour de 80 €	24 ouvertures / an 65 €	145 € / an	1 ouverture supplémentaire = 2,70 €
3 à 4 personnes		48 ouvertures / an 130 €	210 € / an	
5 personnes et plus		72 ouvertures / an 195 €	275 € / an	

**Le forfait et la part variable prennent uniquement en compte la production d'ordures ménagères (sacs noirs)**

Pour rappel : Tout dépôt de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet est susceptible d'entraîner des poursuites (art. R 632-1 et 635-8 du code pénal).

(Source : site du SMD3 mars 2021)

60 litres d'ordures ménagères peuvent être déposés à chaque ouverture, mais 2 sacs de 30 litres sont préférables

## \* LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au-delà d'une gestion quotidienne, le traitement des déchets doit s'anticiper sur le long terme. La loi de transition énergétique impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50% la part des déchets ménagers et de 10% l'ensemble des déchets.

Mieux gérer ses déchets doit d'une part limiter leur enfouissement (absence d'incinérateur en Dordogne) et d'autre part limiter l'impact de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) liée à l'enfouissement des déchets non-valorisables, taxe qui passera de 37€ la tonne en 2021 à 65€ la tonne en 2025 soit une augmentation de 150%/an.

## NE PAS CONFONDRE PAV ET DÉCHÈTERIE !



## TENNIS CLUB D'ISSIGEAC

Le tennis club est ouvert à tous, petits et grands. Si vous voulez nous rejoindre pour taper la balle, n'hésitez pas !  
Et retrouvez-nous sur notre page Facebook.  
L'accès au cours de tennis est ouvert .

### HORAIRES DES COURS:

Le mercredi : de 10h30 à 11h30 (5-7 ans) / de 11h30 à 12h30 (8-10 ans) / de 14h00 à 15h30 (11-15 ans)  
Le vendredi : de 18h00 à 19h30 pour les hommes en compétition  
Le samedi : de 14h00 à 15h30 (13-17ans) / de 16h30 à 18h00 (16-18 et femmes)

Le club s'organise pour avoir des salles en cas de mauvais temps et de terrains impraticables afin d'assurer la continuité des cours toute l'année.

Pour tout renseignement : Jean (06 81 03 83 17) /  
Gaëlle (06 38 59 33 42) / Laurent (06 88 08 14 53)



## VIVE LE PRINTEMPS avec Les Couleurs de Pierre Belvès

Vous avez encore un bon mois pour préparer votre oeuvre et participer au concours de peinture autour du thème "Vive le printemps 2021", ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes Sud Périgord (CCPSP) et à nos adhérents.

### Rappel des quatre lieux de dépôt

- À Issigeac : en Mairie et à l'Office de Tourisme
- À Eymet : dans les bureaux de la CCPSP et à l'office de Tourisme

Fiche d'inscription & règlement sur notre site internet et sur les lieux de dépôt.

Illustrations de Pierre Belvès  
Conte Tigre en bois  
Album du Père Castor



Organisé par l'association  
**Les Couleurs de Pierre Belvès**  
Renseignements : [lescouleursdepierrebelves.fr](mailto:lescouleursdepierrebelves.fr)  
06 84 27 15 78 / 06 30 07 45 99  
ISSIGEAC



## AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC

### 14<sup>ème</sup> VIDE-ARMOIRE PRINTEMPS-ÉTÉ (sous le chapiteau) VIDE-GRENIER (en extérieur)

Dimanche 25 AVRIL 2021 de 9h00 à 17 h 00 (selon couvre-feu en vigueur)  
Parking de la Banège

(Le protocole sanitaire en vigueur devra être appliqué sur le site)

**INSCRIPTIONS ET DONS POSSIBLES DU 08 MARS AU 21 AVRIL 2021**

### Votre inscription vous engage à :

- garder votre stand ouvert au public toute la journée (pas de départ anticipé admis par l'organisation)
- ne remballer vos effets qu'à partir de 17h00 (cet horaire sera adapté en fonction du couvre-feu)
- laisser votre emplacement net de tous vos détritiques ou invendus.

### Sous le chapiteau sont exclusivement acceptés :

- vêtements - chaussures - linge de maison - quelques accessoires vestimentaires (sacs à main, bijoux fantaisie, foulards, ceintures) s'ils ne sont pas majoritaires sur votre stand.

Aucun autre type d'article n'y est admis (jouets, peluches, livres, bibelots... n'y auront pas leur place.)

Vous réservez 2, 4 ou 6 m/l (3 tables maximum). Un seul portant par table peut être rajouté : il n'est pas fourni, sa longueur n'excède pas le mètre. Nous nous chargeons d'installer les tables et les chaises.

### À l'extérieur, vous êtes libre d'exposer ce que vous souhaitez.

Les dimensions de votre stand sont de 2, 4, 6 ou 8 m linéaires sur une profondeur 2 m, soit de 4 à 16 m<sup>2</sup>.

Vous apportez votre matériel (bâche, tables, tréteaux, chaises....) Nous ne pourrions pas en mettre à votre disposition. Votre véhicule devra être déplacé sur un parking adjacent dès son déchargement.



- Si vous souhaitez assurer votre propre étalage :

sous le chapiteau : 1 table : 6.00 € / 2 tables : 12.00 € / 3 tables : 18.00 € - 2.00 € par portant de 1 m

en extérieur : 2 m/l : 6.00 € / 4 m/l : 12.00 € / 6 m/l : 18.00 € / 8 m/l : 24.00 €

- Si vous souhaitez donner des articles au profit de l'Amicale Laïque (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, linge de maison). Pour des raisons sanitaires, tous les articles auront été lavés à 60° avant leur dépôt. Nous vous en remercions.

contactez-nous à l'adresse mail suivante : [amicalelaiqueissigeac@gmail.com](mailto:amicalelaiqueissigeac@gmail.com) ou par téléphone au 06.83.98.52.24

Nous invitons les parents d'élèves de l'école d'ISSIGEAC, ceux dont les enfants participent aux ateliers cirque, les adhérents de l'amicale laïque, ses danseurs et ses sportifs à venir nous aider dans l'organisation de cette journée (affichage publicitaire, mise en place la veille, journée du 24 avril). Ils peuvent se manifester auprès de Madame Christine CHAPOTARD par mail : [christine.chapotard@gmail.com](mailto:christine.chapotard@gmail.com) - téléphone : 09.64.32.86.71.

Un point boissons et restauration rapide à emporter sera proposé par la coopérative scolaire.

# OFFICE DE TOURISME PORTES SUD PÉRIGORD

Exposition des artistes  
du canton  
d'Issigeac

## Artistes du canton

Visible jusqu'au dimanche 11 avril, vous découvrirez les 10 « artistes du canton » d'Issigeac qui partageront avec vous leurs œuvres des plus diverses : aquarelles, livres, vitrail, poterie raku...



## Elsa Bedetti

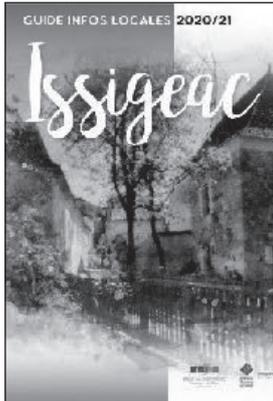
À la suite de cette exposition, nous aurons le plaisir d'accueillir les œuvres de Elsa Bedetti du 15 avril au 5 mai. Graveuse aquarelliste, elle présentera ses tableaux floraux.

## Marché aux fleurs

Le marché aux fleurs aura lieu le dimanche 2 mai toute la journée sur le parking de la Banège sous réserve de l'autorisation de la sous-préfecture.



## Guide Infos Locales



Nous préparons actuellement la nouvelle édition du Guide Infos Locales « Eymet-Issigeac » 2021/2022. Ce guide est distribué par l'Office de Tourisme à chaque personne dont la demande coïncide avec son contenu, à savoir les renseignements pratiques, les commerces, les artisans etc....

Ce fascicule est très utile aux personnes souhaitant s'installer définitivement dans le secteur ou à tous les visiteurs voulant connaître les activités de notre territoire. Votre participation à l'édition de ce petit livret comprend votre adhésion à l'Office de Tourisme, la possibilité de déposer vos dépliants ou cartes de visite au sein des deux bureaux d'Information Touristique et un soutien à notre association.

Si vous souhaitez faire paraître votre activité dans la prochaine édition, merci de nous contacter au plus vite : avant le 12 avril, afin de ne pas retarder la sortie de ce document prévue début Mai.

## Coin des créateurs

Depuis l'an passé, l'Office de Tourisme Portes Sud Périgord a créé un espace dédié aux artisans, artistes, créateurs, sur les Bureaux d'Information Touristique d'Issigeac et d'Eymet. « Ce coin des créateurs » permet à tous, qu'ils possèdent ou non une vitrine, de renforcer leur visibilité et de faire partager leur passion au plus grand nombre. Le calendrier mis en place nous permet d'accueillir 3 artistes par trimestre, alors si vous souhaitez exposer vos créations en juillet-août-septembre, nous vous invitons à nous contacter afin d'en connaître les modalités.



## MÉDIATHÈQUE

### HORAIRES

Mardi : 14h/18h  
Mercredi : 10h/12h-14h/18h  
Vendredi : 13h30/17h30



Médiathèque  
Municipale  
D'Issigeac

WIFI  
BIBLIOTHEQUE24



## La Médiathèque d'Issigeac vous propose un service de retrait de livres et CD

Mardi, Mercredi, Vendredi de 15h à 17h00 sur RDV

1



Je fais mon choix :  
• biblio.dordogne.fr  
• la liste que m'a envoyée la Médiathèque

2



Réception des livres à la Médiathèque, le personnel me contacte soit par mail soit par téléphone.  
Je prends rendez-vous

3



Je me présente avec mon sac et mon masque, je respecte les gestes barrières dès mon arrivée.

4



Je dépose les documents que je souhaite rendre, je récupère ma commande.

## SUGGESTIONS

**Vous avez repéré un livre** que vous aimeriez lire, n'hésitez pas à consulter le site de la bibliothèque Départementale : <http://biblio.dordogne.fr/>  
Ou contactez directement la médiathèque d'Issigeac par mail : [bibliotheque.issigeac@orange.fr](mailto:bibliotheque.issigeac@orange.fr) ou par téléphone : 05.53.74.94.31  
Autres solutions : les passionnés de livres sur les réseaux sociaux, groupe de lecteurs sur facebook, Youtube, les chroniques de lectures réalisées par des passionnés de lectures (bloggers), vous donnent des idées de lectures.  
N'hésitez pas à vous rapprocher de la médiathèque d'Issigeac pour de plus amples renseignements ou bien pour réserver.

# ■ INFOS PRATIQUES DU PAYS D'ISSIGEAC

**AMAD** (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac :  
le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet.  
05.53.74.26.25 (amad.sb@orange.fr)

**Commission Cantonale Agricole** : Jean Barou,  
06.25.40.16.40

**CIAS (Action Sociale / CCPSP)** : 05.53.22.57.94

**Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne**  
(SMD3) : 05.53.58.55.55 ou smd3.fr

**École d'Issigeac** : 05.53.58.70.71

**Garderie** : 05.53.73.30.07

**Cantine** : 05.53.73.30.07

**École de Faux** : 05.53.24.32.17

**ADMR Castidrôle** : 05.53.36.93.11 (castidrole@orange.fr)

**Maison de retraite** Yvan Roque : 05.53.74.64.00

**MSA** : 08.11.65.65.66

**Office du tourisme** (Issigeac) : 05.53.58.79.62 / issi-  
geac.tourisme@orange.fr

**Presbytère** d'Eymet, Abbé Fabre : 05.53.23.82.10.  
<https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

**SAUR** (Bouniagues) : 05.81.31.85.03

**SPANC** (assainissement non collectif) technicien : Ma-  
nuel Maigniez : 07.87.11.97.49 ou ccpsp24.spanc@  
orange.fr

## Pharmacies

Monderer, Villeréal	05.53.36.00.08
Bottary - Bouyssou, Castillonès	05.53.36.80.11
Sainjon, tour de ville, Issigeac	05.53.58.60.64
Vandepitte, Cancon	05.53.01.60.32

## Santé

### Centre médico-dentaire Issigeac

Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali : 05.53.58.71.33

### Bouniagues

Dr Fauconnot : 05.53.58.36.23

**Médecin de garde** : appeler le 15

### Infirmières et infirmiers :

– **Bouniagues** :

Béatrice Lafosse et Lynda Blot : 06.71.24.00.88

Thierry Ma Tri et Lydie Moutou : 05.53.88.85.83

– **Issigeac** :

Christine Agbodjan et Carole Bichon, place du 8 mai 1945  
(mairie) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58

Permanences de 8h45 à 9h45 du lundi au vendredi et sur  
rendez vous le samedi.

Gwénaëlle Arnal, 34 Rue du Cardenal 06.08.05.29.92 ou  
06.74.20.16.18 soins à domicile ou au cabinet sur RDV

– **Faux** :

Françoise Charrier, Sandra Gouin, Christine Mar-  
tin-Werbeke, Delphine Polet : 06.88.20.28.57

– **Saint-Aubin** :

Sandrine Bodin et Marion Raynaud : 06.58.25.69.63

### Kinésithérapeutes :

– **Issigeac** :

Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan :  
05.53.24.12.37

– **Bouniagues** :

Andrei Cozma : 0619505510 / andr.cozma@yahoo.com

### Sophrologue :

– **Issigeac** :

Mme Cécile Coolen : 06.79.38.68.58

Consultation individuelle sur rdv. à mon cabinet ou à  
domicile. Tous publics. Groupe de sophro-relaxation  
(Monsaguel) tous les mardis 18h.

Dominique Capillon : 06 87 95 64 18 / 05 53 74 98 50

Consultations individuelles au cabinet ou à domicile. Tous  
publics. Relaxation, écoute et relation d'aide.

– **Bouniagues** :

Mme Fabienne Marcot : sur rendez-vous au  
06.24.37.90.65 à domicile ou en cabinet à Bouniagues.

– **St Léon d'Issigeac** :

Laura Pierre : 06.80.95.69.01.

séances individuelles à St Léon et à domicile pour adultes  
et enfants. À Issigeac : ateliers collectifs hebdomadaires  
pour les enfants de 6 à 12 ans sur demande

### Centre de luxo-puncture :

M. Adelaïde, Bouniagues

05.53.23.35.72 / 06.76.82.89.76

### Ostéopathes :

Dhelias Marion « La Renoncie » (Bouniagues) :

05.53.63.90.50

M. Chapuis (Issigeac) : 06.72.65.41.21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) : 06.62.95.65.26

### Pédicure podologue :

Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac),  
Consultations sur Issigeac sur RDV, uniquement à domi-  
cile et sous condition : 06.61.69.36.06.

Mme Fanny Correia

Consultations sur Issigeac sur RDV, uniquement à domi-  
cile : 06.37.42.19.99

### Psychopraticienne :

Patricia Tourrès (Boisse), 06.88.55.78.93

## Cabinet d'avocat

Maître Christophe Parier

Cabinet ouvert le samedi et le dimanche matin

Autres jours en fonction de l'activité

47 Grand Rue 24560 Issigeac / 06.08.77.44.85

## Horaires des messes à Issigeac

Les dimanches 11, 18 et 25 avril à 9h30

Messe de Pâques : 4 avril à 9h30

# LES SERVICES DU PAYS D'ISSIGEAC

## Mairies locales

**Bardou** : jeudi 9h - 12h / lundis semaines impaires 8h30 -12h30  
05 53 61 26 61 mairie-bardou@wanadoo.fr

**Boisse** : .....lundi et jeudi 14h à 18h  
05 53 58 73 08 commune.de.boisse@orange.fr

**Colombier** : .....Mardi 17h30 à 19h / Samedi 9h à 12h  
05 53 58 32 42 mairie-colombier@wanadoo.fr

**Conne de Labarde** : .....lundi de 14h à 16h / jeudis de 16h à 18h  
05 53 58 32 37 mairiecampa@wanadoo.fr

**Faurilles** :  
05 53 58 79 00 mairie.faurilles@wanadoo.fr

**Issigeac** : .....lun, mar, jeu, vend :13h30 -17h30 / mer 9h -13h  
05 53 58 70 32 mairie.issigeac@wanadoo.fr

**Monmadales** : .....mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00  
05 53 58 74 54 mairie.monmadales@wanadoo.fr

**Monmarvès** : .....lundi de 13h30 à 18h et jeudi de 14h à 18h  
05 53 58 71 78 mairie.monmarves@orange.fr

**Monsaguel** : ..... mer. de 8h45 à 10h45 et samedi de 8h à 12h  
05 53 58 76 84 monsaguel.mairie@wanadoo.fr

**Montaut** : .....jeudi de 13h à 18h  
05 53 58 76 82 mairie.montaut24@orange.fr

**Plaisance** : mar. 9h-12h et 14h-18h / vendredi 9h-12h  
05 53 58 79 55 plaisance.mairie@wanadoo.fr

**St Aubin de Lanquais** : .....Lundi et jeudi de 14h à 17h30  
05 53 24 33 70 mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

**St Cernin de Labarde** : .....Mar. 14h-18h - Ven. 9h-12h30 /16h -18h30  
05 53 24 36 80 mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr

**St Léon d'Issigeac** : .....mar. 9h à 12h et le ven. 9h à 12h  
05 53 58 76 27 mairie.saintleon@wanadoo.fr

**St Perdoux** : ..... mardi et vendredi de 10 h à 12 h  
05 53 58 27 48 mairie-saintperdoux@wanadoo.fr

**Ste Radegonde Roquépine** : .....mard. 13h à 17h / ven. 8h30 à 12h30.  
05 53 24 04 89 mairie.steradegonde@wanadoo.fr

## Bureau de Poste

Le bureau de poste d'Issigeac est ouvert  
Du lundi au vendredi  
de 9h-12h et de 13h30-16h  
Et le samedi de 9h à 12h  
Levée du courrier: semaine 14h15, Samedi 11h50.  
Guichet : 05.53.58.70.49  
Service distribution : 05 53 22 70 29

## Agences postales

**St Cernin de Labarde**, 05 53 27 38 13 :  
Lundi de 13h30 à 16h30 / Samedi : 10h à 12h  
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

**St Aubin de Lanquais**  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30  
Le samedi 10h30 à 12h30  
Tel : 05 53 22 84 98

## Déchèterie du pays d'Issigeac

Issigeac, route de St Léon.

lundi - mercredi - vendredi	13h30 - 17h
samedi	9h - 12h 13h30 - 17h

Tél. 05. 53. 73. 34. 46

## Conciliateur de justice

Prochaines permanences :  
Les jeudis 1<sup>er</sup> avril et 6 mai de 10h à 12h (mairie d'Issigeac)  
Prendre rdv auprès du secrétariat : 05.53.58.70.32

## Permanence Architecte des Bâtiments de France

Pas de permanence en avril

## Permanence SOLIHA OPAH

(démarches d'aide à l'amélioration de son logement)  
Prendre RDV par e-mail : v.piet@solihha.fr  
ou par tel: 06 09 43 82 42

## Permanence PLIE Issigeac/Eymet

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)  
Mme Ixia Monseau reçoit sur rendez-vous uniquement  
Courriel : i.monseau@la-cab.fr / Tel : 06.01.10.44.05

## CIAS // CCPSP

Mme Nathalie Phelippeau, chargée d'accompagnement social et professionnel au CIAS Portes Sud Périgord, tient une permanence administrative dans les locaux de la Communauté de communes à Issigeac  
( chemin des écoliers ) : le lundi de 8h30 à 12h30.  
Relais CAF, aide administrative...  
Contact : 05 53 22 57 94

## Service Social Départemental

Assistante sociale : Mme Darcq  
Réfèrent insertion M. Vitrac  
Reçoivent sur rendez-vous (Tél : 05.53.02.06.13)

## CCPSP

23, Avenue de la Bastide 24 500 Eymet  
Tél : 05 53 22 57 94  
Annexe d'Issigeac : 07 chemin des écoliers  
24560 Issigeac

## Transport

Gestion des transports par la région Nouvelle Aquitaine : 0970 870 870  
transports.nouvelle-aquitaine.fr ou modalis.fr  
Taxis conventionnés transport de malades assis :  
Taxi Raymond, Issigeac-Faux :  
05.53.61.76.74 / 06.74.84.39.39  
Top taxi, Bouniagues : 06.07.02.09.75  
Centre ambulancier, Issigeac : 05.53.58.73.83

## CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles  
Permanence sur RDV à la Maison des Services  
Tel : 05.53.63.32.30  
N° d'appel femmes victimes de violences : 3919

## SMD3

Service usagers : 09.71.00.84.24

## POMPIER

Incendie : 18 / Urgence médicale : 15

## GENDARMERIE

Issigeac: lun. et mer. 14h-18h (sauf jours fériés) 05.53.73.52.80  
Sigoulès: tous les jours sauf dim et jours fériés 8h-12h et 14h-19h  
Contact téléphonique : 17

AMICALE LAIQUE D'ISSIGEAC



**14<sup>ème</sup>**  
**VIDE-ARMOIRE PRINTEMPS-ÉTÉ**  
(sous chapiteau)  
**VIDE-GRENIER**  
(en extérieur)

**25**  
**AVRIL**  
**2021**

**9H00**  
**17H00**

**PARKING**  
**DE LA**  
**BANÈGE**

Cette manifestation aura lieu sous réserve de l'autorisation délivrée par la Préfecture de la DORDOGNE  
Un point boissons et restauration rapide à emporter sera proposé par la coopérative scolaire.

**ISSIGEAC**  
2 Mai 2021  
**MARCHÉ**  
**AUX**  
**FLEURS**  
PARKING DE LA BANÈGE

EXPOSITION  
ELSA BEDETTI  
Graveuse Aquarelliste  
DU 15 AVRIL AU 5 MAI

SALLES DU CHÂTEAU  
ISSIGEAC

**SAINT LÉON D'ISSIGEAC**  
**Troc de**  
**Plantes**

Venez échanger graines, plants de légumes, arbustes, boutures, livres, idées et amitiés.

Part de masque obligatoire  
selon l'hygiène à disposition

11 Avril 9h30-13h

Une plante contre une plante.  
Pas de vente.

Organisé par le Foyer Rural St Léon-Bardou

**Exposition des artistes**  
**du canton**  
**d'Issigeac**

**Salles du Château d'Issigeac**  
Peinture, Sculpture, Écriture, Vitrail ...

DU 21 MARS AU 11 AVRIL

**CONCOURS de PEINTURE**  
"Vive le Printemps 2021"  
Du 20 mars  
au 30 avril  
2021

Vous aimez peindre et vous êtes un amateur.

Participez au concours "Vive le printemps 2021"

Six catégories de 6 à 100 ans et +,  
Deux prix par catégorie

Illustrations de Pierre Belvès  
Conte Tigre en bois  
Album du Père Castor



Organisé par l'association  
**Les Couleurs de Pierre Belvès**  
Renseignements : [lescouleursdepierrebelves.fr](http://lescouleursdepierrebelves.fr)  
06 84 27 15 78 / 06 30 07 45 99  
ISSIGEAC

